

Chauffage communal au bois : le dossier est prêt

Mardi après midi, une séance exceptionnelle du conseil municipal s'est réunie sous la présidence de Didier Gouablin, maire. Catherine Daniel, architecte, et Yann De Hoog du cabinet Exoceth, ont présenté le dossier de consultation réservé aux entreprises qui se saisiront de l'appel d'offres. Ce dossier présentait des difficultés architecturales. Plusieurs contraintes ont dû être résolues, comme la pause de portes coupe-feu, des cloisons en promat avec laine de roche de 15 cm d'épaisseur. Plus une isolation thermique et phonique. « **Le silo pour conserver le bois déchiqueté sera au sous-sol. La livraison se fera du dehors par un soupirail, une vis sans fin amènera le combustible dans le silo** », explique M.

de Hoog. La société Socotec qui assure le contrôle technique devrait donner son agrément, ensuite, charge au cabinet Exoceth de trouver les entreprises qui effectueront le travail, qui devrait s'achever fin octobre pour une mise en route rapide. Le coût de l'ensemble est estimé à 125 580 € honoraires compris. **En bref.** Une décision modificatrice au budget pour une somme de 1 012 € pour payer des frais notariés, est adoptée. Une ligne de crédit renouvelable annuellement est adoptée pour la somme de 150 000 €.